



HAL
open science

Usages de l'argent et pratiques monétaires

Jérôme Blanc

► **To cite this version:**

| Jérôme Blanc. Usages de l'argent et pratiques monétaires. 2008. halshs-00278345

HAL Id: halshs-00278345

<https://shs.hal.science/halshs-00278345>

Submitted on 12 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**LABORATOIRE D'ÉCONOMIE
DE LA FIRME ET DES INSTITUTIONS
EA 4012 - UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2**

Jérôme Blanc

Usages de l'argent et pratiques monétaires

**Working paper n° 2008-3
Mai 2008**

*Laboratoire d'Économie de la Firme et des Institutions
Research Center on Firm and Institutional Economics*

**LÉFI – ISH, 14 AVENUE BERTHELOT, 69363 LYON CEDEX 07
TÉL : 04.72.72.64.07 – FAX : 04.72.72.65.55
E-MAIL : lefi@ish-lyon.cnrs.fr**

USAGES DE L'ARGENT ET PRATIQUES MONÉTAIRES

Alors même que l'argent ne cesse apparemment d'étendre son emprise¹, ce qu'il signifie et ce qu'il active dans les sociétés modernes semble toujours nous échapper. C'est ainsi que, en 1992, Roger-Pol Droit introduisait l'ouvrage collectif intitulé *Comment penser l'argent* en s'étonnant de ce que celui-ci ait été l'objet de si peu de recherches, comparativement à son importance. Il est vrai que les partages disciplinaires ont longtemps joué contre une analyse approfondie des significations de la monnaie : cet objet si évidemment lié aux activités productives et aux transactions marchandes a été négligé par les économistes se concentrant sur les dimensions dites réelles des activités ou des comportements économiques, tandis que les autres disciplines, au nom de ce partage, ne l'interpellaient qu'exceptionnellement. Néanmoins, depuis les années 1980, les travaux en sciences sociales à ce sujet se sont multipliés, de sorte que l'on en sait aujourd'hui bien davantage qu'autrefois. Quinze ans après, le jugement sévère de Roger-Pol Droit est devenu intenable.

Ces travaux, dont la base est ethnographique, cherchent à comprendre en finesse les significations sociales de l'argent, les variations dans les modes et l'étendue de ses usages, ainsi que celles des frontières et des formes de la monnaie par laquelle l'argent existe. Ils cherchent aussi à comprendre comment l'argent peut faire lien social au moment où, selon la vision commune, il est un autre Léviathan dont l'empire s'étend toujours plus profondément dans les sociétés modernes et qui semble consubstantiel à la marchandisation. Ils s'opposent enfin à la vision économiste standard pour laquelle l'argent se résume à la monnaie, un médium socialement, si ce n'est économiquement, neutre apte à mesurer, intermédiaire et conserver la richesse.

Il nous faut d'emblée articuler argent et monnaie dans les cadres disciplinaires existants. Alors que les économistes traitent de la monnaie en la définissant de façon instrumentale, mettant en avant les fonctions qui lui confèreraient une utilité propre (le compte ou l'étalon de la valeur, le paiement et l'intermédiation des échanges, la conservation de la richesse), c'est de l'argent dont il est question en sociologie et en anthropologie, et c'est de l'argent dont se saisit le sens commun (la monnaie n'étant qu'une concrétisation de l'argent sous forme de moyens de paiement manuels²). Alors que pour les économistes la monnaie renvoie d'abord à un problème de quantité, l'argent est d'abord un ensemble de qualités, dont la première est peut-être d'être le réceptacle des affects populaires. De l'argent quotidien ou accumulé, l'économiste voit des revenus et des patrimoines, ainsi que le souligne Lesourne (1992) ; et là encore c'est

¹ Je remercie Georges Gloukoviezoff, Pepita Ould-Ahmed, Jean-Michel Servet, Philippe Steiner et François Vatin pour leur lecture d'une première version de ce texte. Je reste évidemment responsable des insuffisances du texte.

² Nous qualifierons ici de manuels, et non pas fiduciaires, les moyens de paiement transmissibles de main en main, autrement dit en général des pièces et des billets. Il faut en effet éviter d'associer la fiduciaire, c'est-à-dire le fait de reposer sur la confiance, à ces seuls moyens de paiement : les autres ne sont pas moins fondés sur la confiance.

aux quantités qu'il s'intéresse (en définissant par exemple des seuils de pauvreté à partir de niveaux relatifs ou absolus de revenus), non aux qualités de l'argent qui lui donnent une signification sociale.

Ce que l'on veut souligner dans ce chapitre est la faiblesse d'un tel regard économiste. Suivant la démarche unificatrice proposée par Dufy et Weber (2007), nous proposons d'aborder l'argent *et* la monnaie, au travers d'approches empruntant une méthode ethnographique. Par l'analyse des **usages de l'argent**, nous rendrons compte des significations sociales de l'argent et de la diversité de ses usages comme ensemble différencié d'avoirs. Par l'analyse des **pratiques monétaires**, nous rendrons compte de la pluralité des instruments monétaires (comment s'actualisent les propriétés fonctionnelles de la monnaie), des modalités de leurs usages et de leurs articulations.

Une approche en termes de pratiques ou usages (pour nous synonymes) procède d'une méthode d'investigation inductive. Dans ce cadre, toute pratique ne renvoie pas nécessairement à un choix, et moins encore à un choix rationnel en finalité. Les pratiques renvoient à des processus sociaux de légitimation des actions et de formation des représentations sociales. Ainsi, contre des approches conçues comme objectives, il s'agit de privilégier une méthode faisant la part belle à la subjectivité et à la diversité des modes de légitimation des pratiques. Pour le chercheur, la monnaie est donc aussi argent, et elle ne saurait être étudiée en tant qu'objet autonome ou désencastré.

Dans ce cadre, nous présenterons le champ des travaux francophones et anglophones qui se sont déployés principalement depuis les années 1980 : les troupes et les fronts (1). Après avoir ainsi circonscrit le champ d'étude, nous discuterons des usages de l'argent et des pratiques monétaires au travers de trois grands thèmes : tout d'abord, les apports et les limites de la conception polanyienne des monnaies modernes (2) ainsi que les bases d'un renouvellement de l'analyse par la mise au jour de qualités de la monnaie considérée comme avoir monétaire (3). Cela conduit à proposer une analyse critique du postulat économiste de fongibilité des monnaies et à présenter les fondements de ce qui constitue une socioéconomie des conversions monétaires (4). Enfin, nous procéderons à un examen des rapports ambigus de la monnaie au marché et, au-delà du marché, au lien social dans une société marchande (5).

1. LES TROUPES ET LES FRONTS

Les travaux à base ethnographique sur les pratiques monétaires et sur les usages de l'argent se sont particulièrement développés depuis les années 1980, dans le monde francophone comme dans le monde anglophone, à partir de plusieurs disciplines ou sous-disciplines³. Cette résurgence de travaux relatifs à la monnaie et l'argent sont

³ Nous citerons ici quelques livres individuels mais surtout des publications collectives afin de ne pas alourdir la lecture. Nous nous limiterons en outre à la sphère francophone (conformément à l'objet du présent volume) et celle anglophone, par moindre compétence quant aux travaux publiés dans d'autres langues, mais aussi car il semble que le principal mouvement de travaux sur les pratiques monétaires et les usages de l'argent se situe dans ces deux espaces linguistiques, et que l'on peut trouver la trace de travaux de chercheurs venant d'autres espaces soit en français soit en anglais via des traductions ou via des publications originales dans ces deux langues.

concomitants du reflux des théories économiques de la valeur, qui prétendaient expliquer la formation des valeurs économiques par des critères non monétaires. Qu'ils proviennent de sociologues économistes, d'économistes institutionnalistes, d'historiens économistes ou d'anthropologues économistes, ces travaux permettent d'aller très au-delà des limites imposées par le cadre standard de l'analyse économique. Ces chercheurs ont retravaillé les avancées sociologiques et anthropologiques sur la monnaie opérées depuis Georg Simmel jusqu'à Karl Polanyi, en passant par Marcel Mauss et François Simiand⁴, et ont réinterrogé les catégories économistes standard au moyen de terrains, actuels ou historiques, occidentaux ou exotiques⁵, fournissant moins une matière quantitative que qualitative apte à soutenir de nouvelles orientations théoriques. Il ne faut pas en négliger le prix cependant : le rapport de la monnaie à la production est généralement considéré comme secondaire s'il n'est pas tout simplement écarté de l'analyse, la question de l'analyse théorique de l'émergence de la monnaie passe derrière des approches historiquement et culturellement situées dont la généralisation est plus difficile, l'analyse des mécanismes de formation des prix en relation avec la monnaie est généralement oublié, etc. En outre, il s'agit bien plus d'une diversité d'approches sur des problématiques peu examinées par les économistes que de travaux capables de proposer une vue théorique alternative et unifiée de la monnaie. Une réelle convergence existe néanmoins autour de certaines problématiques communes. Elle a lieu par la mise en présence de chercheurs d'horizons divers, c'est-à-dire en travaillant la pluridisciplinarité mais aussi, et beaucoup plus rarement, en construisant un véritable travail transdisciplinaire autour de la discussion de concepts communs. Néanmoins, il ne faut pas négliger l'importance des tropismes disciplinaires qui continuent généralement de structurer les questionnements théoriques et empiriques. Le corpus de textes, constitué principalement depuis les années 1980, dans lequel sont analysés et mis en perspective, de façon plus ou moins centrale, les usages de l'argent et les pratiques monétaires, peut être présenté à partir de quatre grands axes de recherche.

1.1. Nature de la monnaie comme fait social total

Un premier axe de recherche n'aborde pas de façon frontale la question des usages de l'argent ou des pratiques monétaires, mais travaille un arrière-plan théorique et conceptuel. La nature de la monnaie et le sens de l'argent, le rapport à la souveraineté et à la légitimité, la confiance dans la monnaie, sont parmi les principaux thèmes abordés : comment définir la monnaie ? La monnaie est-elle nécessairement le produit d'un pouvoir souverain ? Comment la souveraineté et la légitimité s'allient-elles ? Comment se construit et se structure la confiance dans la monnaie, qui apparaît un préalable nécessaire que l'économie standard ne parvient pas à expliquer de façon pertinente ? Comment jouent les problèmes de confiance, aux côtés des problèmes macroéconomiques et microéconomiques, dans le déclenchement, l'évolution et la résolution des crises monétaires ?

Rendre compte de la monnaie comme « fait social total » (Mauss, 1924-25/2007) ou comme « réalité sociale » (Simiand, 1934/2006) fait partie du bagage minimal à partir duquel le problème de la confiance peut être posé. Pour Mauss, un fait social total est

⁴ Voir à ce sujet le chapitre écrit par André Orléan dans ce même ouvrage.

⁵ On entendra par exotiques des faits sociaux dans des espaces non occidentaux.

un fait qui met « *en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions* » et « *dans d'autres cas, seulement un très grand nombre d'institutions, en particulier lorsque ces échanges et ces contrats concernent plutôt des individus* » (Mauss, 1924-25/2007, p. 241). On trouve là, non formulée de la sorte, une idée de l'encastrement institutionnel non seulement de la monnaie mais aussi des relations individuelles médiatisées par la monnaie. Il en résulte que le mode canonique de définition de la monnaie à partir de ses fonctions ne permet pas de rendre compte de la profondeur de cette construction sociale (Théret, 2007).

L'ouvrage de Aglietta et Orléan (1982, réécrit en 2002) constitue le point de départ des travaux récents en la matière. Ces économistes ont été incontestablement en pointe dans l'organisation de travaux collectifs à vocation pluridisciplinaire. C'est ainsi que c'est pour l'essentiel dans le monde francophone que se sont déployés des travaux sur la confiance dans la monnaie – et, par conséquent, la légitimité dont elle peut être revêtue (Aglietta et Orléan, dir., 1998 ; Servet, 1998a ; Théret dir., 2007). L'ouvrage dirigé par Aglietta et Orléan (1998) a conceptualisé la confiance dans la monnaie au travers de trois dimensions (méthodique, hiérarchique et éthique) dont seule la première, liée aux relations interindividuelles, est habituellement prise en compte dans l'analyse économique. Théret (dir., 2007) prolonge ces travaux en montrant en quoi les crises monétaires sont incompréhensibles au moyen des seuls outils conceptuels économiques. Cette série de travaux tente d'aller au-delà de l'opposition holisme / individualisme et conceptualise la monnaie comme fait social total.

De façon générale, le rapport de la monnaie à la souveraineté est aujourd'hui très discuté tant dans le monde francophone qu'anglophone, et l'on souligne tantôt d'un point de vue empirique, tantôt d'un point de vue doctrinal, que la dimension étatique de la souveraineté ne saurait annexer la notion de souveraineté monétaire. Ainsi, avec ou sans l'assentiment des pouvoirs publics, la monnaie nationale n'est souvent pas la seule monnaie à être employée (pour le point de vue empirique, voir Cohen, 1998 et 2004 ; Blanc, 2000 ; Théret dir., 2007 ; pour le point de vue doctrinal, voir par exemple Dowd et Timberlake, dir., 1998).

1.2. Pluralité des formes de monnaies

C'est ainsi qu'un second axe de recherche se dégage du premier ; il se consacre à l'examen de la pluralité des formes de monnaies et plus particulièrement de certaines d'entre elles⁶. Il scrute cette pluralité dans trois dimensions qui peuvent être entremêlées. Des travaux d'ordre historique soulignent l'évolution diachronique des formes de monnaies mais aussi les modalités de leur coexistence synchronique (en particulier Blanc, 1994 ; Fantacci, 2005 ; Kuroda, 2008 ; voir le numéro de la *Financial History Review*, 15(1), 2008). Des travaux d'ordre anthropologique scrutent la diversité des formes monétaires en faisant apparaître des formes exotiques dans des sociétés primitives ou archaïques⁷ ; ils cherchent avant tout à identifier le fonctionnement social

⁶ Par formes monétaires, nous entendons les divers instruments monétaires utilisables en paiement.

⁷ Nous reprenons ici les termes qu'emploie Polanyi (1957/1975, p. 249) : il distingue les sociétés tribales ou primitives (où dominant la réciprocité et la redistribution) des sociétés archaïques (où domine la redistribution avec, à la marge, de l'échange marchand). Pour la commodité de la discussion, nous réunirons sous le terme de sociétés anciennes ces deux types de sociétés.

de ces formes de monnaies, dont les caractéristiques semblent les éloigner radicalement des monnaies modernes (Polanyi, 1957/1975, en dépit de situations de contact monétaire où les unes sont utilisées dans la sphère des autres (Parry et Bloch, dir., 1989 ; Akin et Robbins, dir., 1999 ; voir aussi la présentation de Breton, 2002). Des travaux, enfin (et parfois les mêmes), affirment que des grilles d'analyse élaborées et validées historiquement et anthropologiquement permettent d'interpeller les sociétés occidentales modernes (Mauss, 1924-25/2007 ; Aglietta et Orléan, dir., 1998 ; Théret, dir., 2007). L'histoire apparaît comme un laboratoire d'expériences de pluralité et de complémentarité des monnaies susceptible de faire retour sur l'Occident moderne, tandis que les monnaies exotiques, par l'analyse des multiples limites apportées à leurs usages et par l'évidence de leurs fonctions sociales, révèlent des caractéristiques négligées des monnaies modernes. Ces travaux en viennent alors à affirmer la coexistence moderne de formes monétaires distinctes et réfléchir à la signification de cette coexistence et aux articulations de ces formes (Blanc, 2000). Concernant les sociétés modernes, sont mises en lumière des formes de monnaies habituellement négligées, ou dont le caractère monétaire est souvent dénié : monnaies de marketing dans le cadre de systèmes de fidélisation de la clientèle, bons d'achat (qui peuvent renvoyer aux politiques sociales comme aux stratégies de fidélisation), monnaies locales, sociales ou encore complémentaires (Servet, dir., 1999b et Blanc, dir., 2006). Pour ces dernières intervient parfois tout une littérature militante sur la nécessité du développement de ces formes monétaires alternatives, qui peut opérer une jonction avec les thèses de l'économie solidaire.

1.3. Pluralité des usages modernes de l'argent

Un troisième axe est très complémentaire du précédent mais ne fait pas appel aux mêmes méthodes d'investigation ni tout à fait aux mêmes disciplines. Il porte sur la pluralité des usages modernes de l'argent, plutôt que sur celle des formes monétaires. Il sonde la façon dont les personnes (seules, en couple ou en famille) et parfois les organisations (ou du moins des personnes ou des fonctions particulières) pensent et agissent, comptabilisent, épargnent, paient ou donnent, au quotidien comme dans des situations exceptionnelles. Comment gère-t-on son budget ? Comment l'argent est-il réparti au sein d'une famille ou d'un couple ? Pourquoi et comment parvient-on à différencier des sommes d'argent initialement indifférenciées ? Quel rôle jouent les règles comptables dans l'affectation des revenus des organisations ? Quelles techniques de paiement les usages quotidiens requièrent-ils et quelles conséquences sociales les modalités d'accès et d'usage de ces techniques ont-ils ? On trouve là des questions d'ordre cognitif, moral, psychosociologique en général, étudiées par des sociologues et, dans une moindre mesure, par des psychologues. Cet axe de recherche prend naissance dans des travaux qui s'articulent, en s'y opposant généralement, aux travaux de Marx et Simmel relatifs à l'individualisation et l'indifférenciation, ainsi que la dépersonnalisation ou l'impersonnalisation produites par l'expansion de la société moderne, relatifs aussi à l'argent comme signe et vecteur de domination sociale. Il ne s'agit pas de nier que la monnaie moderne promeut l'individualisme et développe des rapports froids et impersonnels, mais bien d'éviter de n'y voir que cela, en ouvrant l'analyse de la complexité des relations dans lesquelles intervient la monnaie. Cela a des conséquences en retour sur la définition de la nature même de la monnaie (Zelizer,

1994/2005). Les travaux d'ordre sociologique ou psychosociologique sur les usages de l'argent n'ont pas manqué depuis les années 1980, et ils ont d'abord été le fait de chercheurs anglophones (Zelizer, 1994/2005 ; Singh, 1997 ; Pahl, 2000, etc.). Zelizer en particulier a, de façon très claire, rompu avec le mythe de la monnaie comme pur instrument quantitatif, interchangeable et impersonnel.

La perspective de l'introduction de l'euro a constitué un moment d'interrogation autour des conditions de l'usage de la monnaie qui a conduit à décaler la perspective théorique économique habituelle, en sortant de la stricte organisation technique des systèmes de paiement ainsi que des réflexions abstraites sur les conditions d'émergence du choix d'une monnaie (l'euro étant une monnaie imposée par une autorité supérieure et non sélectionnée par les agents). La Commission européenne a ainsi impulsé un travail pluridisciplinaire avec des experts choisis parmi des chercheurs européens, dont on peut trouver des résultats dans un numéro spécial du *Journal of Consumer Policy* (1999, n°1-2). Mais, et on peut en être surpris compte tenu du caractère exceptionnel de cette transformation, l'euro n'a pas, par la suite, suscité beaucoup d'interrogations d'ordre ethnographique, ni d'ordre microéconomique. A croire qu'il ne s'est rien passé !

1.4. Pratiques de crédit et relations de dette

Fortement lié au précédent, un quatrième axe de recherche est centré sur les pratiques de crédit et les relations de dette, qu'elles soient médiatisées par un intermédiaire financier ou que ce soit au contraire un rapport interpersonnel direct. A ces sujets, des travaux sur des pratiques historiques ou exotiques, avec effet de retour sur les pratiques occidentales modernes, ont été développés autour des *Cahiers monnaie et financement* publiés à l'Université de Lyon 2 entre 1975 et 1994 puis dans la série des rapports *Exclusion et liens financiers* : en particulier, des travaux autour des pratiques monétaires et financières en Afrique, donnant lieu à un ensemble de travaux autour des systèmes informels d'épargne rotative, les tontines, puis l'exclusion et l'inclusion monétaire et financière au travers notamment des dispositifs de microfinance (sept éditions successives, dont Servet dir., 1999a ; Guérin et Servet dir., 2004, Gloukoviezoff dir., 2005, Blanc, dir., 2006). Dans ces publications mais aussi bien au-delà, se sont déployés en particulier depuis les années 1990 des travaux relatifs au surendettement, au microcrédit et à la microfinance en général, etc. Ces travaux ont d'abord porté sur des terrains exotiques (des pays du Sud) et des populations fragiles voire en situation d'exclusion (au Nord).

A la différence de l'anthropologie de la monnaie (qui renvoie plutôt au deuxième axe de recherche ci-dessus), ils sont fortement reliés à la conception ou l'évaluation de politiques publiques et à l'économie du développement. Ils ont ainsi fréquemment un objectif normatif, que traduit l'émergence d'une littérature spécifique consacrée aux dites « *bonnes pratiques* » que l'on pourrait tirer de l'observation d'un ensemble d'expériences et appliquer par la suite de façon plus ou moins standardisée. Aux côtés de ces terrains exotiques ou de ces populations fragiles actuels, des travaux d'ordre historique permettent de préciser la nature, les conditions et les dynamiques des relations de dette et de crédit au sein de populations qui peuvent être celles occidentales modernes, en allant au-delà du travail historique classique relatif aux grands échanges monétaires et aux relations de crédit médiatisées par des établissements connus, grâce à un travail approfondi sur une documentation populaire et une grande diversité

d'archives (par exemple, Fontaine, 1993 ; Postel-Vinay, 1998 ; Feller, Gramain et Weber, 2005).

L'ambition théorique que certains chercheurs assignent à cet ensemble de travaux n'est pas anecdotique, car elle introduit les relations de dette aux côtés des relations de paiement. L'idée, que l'on examinera, de la toute puissance de la monnaie comme moyen de paiement généralisé, c'est-à-dire comme moyen de règlement généralisé des dettes, est en tension avec la perpétuation et la reproduction indéfinie de ces mêmes liens de dettes. Or, ces études permettent, globalement, de souligner cette continuité de la dette. Le plus significatif est sa continuité même lorsque les moyens de la régler ne font pas défaut ; là apparaît de façon extrêmement claire l'un des sens contenus dans le « fait social total » de Mauss : le lien social qu'entretient un entrelacs de relations de dettes et de dons, que les paiements ne peuvent épuiser. Mais la continuité de la dette se traduit aussi dans un certain nombre de cas par un lien de servitude, engageant une période, longue et souvent indéfinie, de travail de la part du débiteur au service du créancier. La dette est alors l'instrument d'une domination sociale, qui peut être subie de façon volontaire par les dominés (Servet, 2006, pp. 176 sq).

1.5. Disciplinarités

En dépit du rôle moteur des économistes institutionnalistes dans le monde francophone, c'est à des revues sociologiques et anthropologiques que l'on doit les principaux numéros spéciaux consacrés aux usages de l'argent et aux pratiques monétaires, les économistes étant présents au sommaire mais de façon plus effacée. En France, au moins six numéros spéciaux ont été publiés entre les années 1990 et le milieu des années 2000 : dans *Genèses* (1992, n°8), *Terrain* (1994, n°23 et 2005, n°45), le *Journal des anthropologues*, 2002, n°90-91), *L'Homme* (2002, n°162) et la *Revue internationale de psychosociologie* (1999, volume 5, n°13). Quelques autres numéros de revues ont inclus des ensembles d'articles sur l'argent ou la monnaie, étudiée au travers des pratiques, de façon moins centrale (à commencer par le *Bulletin du MAUSS*, 1982, n°2 ; ou plus près de nous *Genèses*, 2000, n°41, qui s'intéresse d'abord aux transactions). Il est significatif que des travaux impulsés par les économistes ont eu davantage d'écho hors de leur propre discipline. C'est ainsi que les débats les plus vifs faisant suite à la publication des thèses de la *Monnaie souveraine* (Aglietta et Orléan, dir., 1998) ont trouvé écho en particulier dans les *Annales Histoire Sciences Sociales* (2000, n°6) et *L'Homme* (2002, n°162).

Dans le monde anglo-saxon, ce sont davantage les sociologues qui, dans ou autour de la nouvelle sociologie économique qui a émergé à partir des années 1970, ont engagé sans ménagement une révision des catégories économiques et prétendent qu'un regard sociologique a non seulement sa place sur un objet de recherche tel que la monnaie, mais qu'il est plus fécond que le regard purement économique (citons notamment Zelizer, Carruthers ou Pahl, et dans des approches sociologique plus traditionnelles, Dodd et Ingham ; voir les débats qui ont eu lieu entre 2000 et 2006 dans la revue *Economy and Society* et entre 2005 et 2007 dans les *Archives européennes de sociologie*, ainsi que les numéros spéciaux de l'*American Behavioral Scientist*, 1992, 1998 et 2001). Un autre vecteur important de regard alternatif sur la monnaie est la jonction entre sciences politiques et économie politique, avec les travaux de Gilbert et

Helleiner (dir., 1999 ; voir aussi Helleiner, 2003) ou Cohen (1998, 2004). Sociologues et économistes ou politistes internationaux ont parfois convergé à l'occasion de publications collectives (en particulier dans le numéro spécial de l'*American Behavioral Scientist*, 1998), avec une propension plus importante à la pluridisciplinarité dans les revues non économiques. Dans ce paysage, l'anthropologie anglophone n'est pas en reste (voir par exemple Parry et Bloch, dir., 1989 ; Humphrey et Hugh-Jones dir., 1992 ; Akin et Robbins, dir., 1999, etc.) mais le travail des anthropologues est paradoxal : autant il est déterminant pour les chercheurs en sciences sociales soucieux de réinterroger les catégories économiques standard en les confrontant à « l'autre », à la façon du Polanyi de *Trade and Market in the Early Empires* (Polanyi et Arensberg dir., 1957/1975), autant eux-mêmes font rarement la démarche de bousculer directement les pratiques modernes occidentales. Ce paradoxe se retrouve en France, bien que de façon moins marquée.

Entre anthropologues et sociologues de l'économie d'un côté et économistes politiques ou institutionnalistes de l'autre, entre anglophones et francophones, trop peu de passerelles ont été jetées. Les traductions demeurent rares, les colloques qui visent explicitement la jonction de communautés de chercheurs encore très séparées (par la langue ou les disciplines) sont encore trop peu fréquents. Si par exemple l'œuvre de Viviana Zelizer a d'abord été peu lue en France, un projet de traduction de *The Social Meaning of Money* a tout de même abouti, onze ans après sa première publication – une « seconde naissance » (Zelizer, 2006). Il en est des idées comme de la monnaie, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce texte : loin de circuler de façon fluide, homogène voire universelle, elles circulent par des réseaux souvent cloisonnés, qui correspondent à des disciplines voire des sous-disciplines, et qui ont pour barrages ceux de la langue écrite et de la langue lue. Viviana Zelizer, Keith Hart et quelques autres sont de ceux qui, côté anglophone, passent outre ces barrages. On ne peut que saluer une initiative comme l'organisation dans le Nord-Ontario plurilingue d'un atelier pluridisciplinaire international, francophone et anglophone, en 2006, sur la « Nature de la monnaie », à partir duquel un livre collectif est à paraître (Ponsot et Rochon, eds).

2. PENSER LES MONNAIES MODERNES : APPORTS ET LIMITES DE LA CONCEPTION POLANYIENNE

Le contexte intellectuel posé, nous nous proposons d'approfondir quelques points abordés dans les axes de recherche identifiés plus haut. Comment penser les monnaies modernes ? Nous partons de ce que nous appelons la conception classique de la monnaie (2.1). La piste polanyienne permet d'aller plus loin ; elle est salutaire pour penser les monnaies anciennes ou primitives, mais cependant insuffisante pour penser les monnaies modernes (2.2) : elle appelle ainsi un dépassement.

2.1. La conception classique de la monnaie

Les économistes s'intéressant aux sociétés modernes où domine une organisation marchande voient généralement la monnaie comme un moyen de paiement considéré tour à tour universel, généralisé, illimité ou indéterminé : la monnaie moderne permettrait d'accéder à l'ensemble des biens et services disponibles dans l'économie. Plus précisément, la conception classique de la monnaie peut être présentée sous la forme des trois propositions synthétiques suivantes :

1. **Nature de la monnaie** : la monnaie est ce qui rompt les inconvénients du troc dès lors que l'extension de l'échange marchand le nécessite. Cette proposition peut être vue comme simple construction logique mais elle l'a aussi été comme récit historique.
2. **Fonctions de la monnaie** : la monnaie assume ensemble les trois fonctions de compte, d'intermédiaire des échanges (et / ou de paiement) et de réserve. Si la hiérarchie des fonctions monétaires diffère selon les auteurs (qui, au fil de leur analyse, placent souvent en tout premier la fonction de réserve), l'idée dominante est que la fonction d'intermédiation dans l'échange est celle qui motive l'existence de la monnaie.
3. **Validité de la monnaie** : la monnaie est ce qui permet d'accéder à l'ensemble des biens et services disponibles dans l'économie ; elle se différencie en cela radicalement du troc et des formes inachevées de monnaies qu'on rencontre dans certaines sociétés. Un corollaire de cette proposition est que la monnaie est caractérisée par sa fongibilité, c'est-à-dire sa capacité à être fondue et sommée quelle que soit la forme qu'elle prend (pièces, billets, monnaie scripturale) et quels que soient l'origine et le contexte du revenu monétaire ainsi fondu.

La suite de ce texte contribue à une déconstruction de cette conception classique de la monnaie. Le point de départ en sera un questionnement relatif aux monnaies modernes à partir de l'approche polanyienne.

2.2. Le cadre polanyien : les monnaies modernes comme *all purpose money*

La distinction qu'a établie Karl Polanyi (1957/1975 et 1968) entre deux types de monnaies a largement contribué à ne plus voir de troc là où les sociétés anciennes développent des usages monétaires sous des formes autres que celles connues aujourd'hui.

Pour comprendre cela, il faut revenir aux fondements de l'approche polanyienne : un travail sur les pratiques monétaires (*money uses*) dans le cadre d'une conception de l'économie qu'il qualifie de substantive, où ce qui est central est « *l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social* » et où l'on ne présuppose rien quant aux comportements de choix individuels et leur rationalité (Polanyi, 1957/1975, p. 239 sq). Polanyi raisonne sur des « *objets quantifiables* » (Polanyi, 1957/1975, p. 255 sq), qui peuvent être employés dans trois grands usages : l'usage en paiement, l'usage étalon et l'usage en échange. Il résulte de cette analyse que la monnaie n'est pas nécessairement liée à l'échange marchand et qu'on ne l'emploie pas nécessairement pour l'ensemble des usages monétaires possibles.

Sur cette base, Polanyi marque la distinction, intuitivement forte, entre les monnaies des sociétés modernes et ce qui apparaît désormais comme les monnaies des sociétés anciennes, longtemps considérées, dans le cadre classique, comme des formes en-dehors de la monnaie. Polanyi pose pour cela la distinction entre *all purpose money* et *special purpose money*. Les monnaies primitives sont caractérisées comme *special purpose money*, ou monnaies à usage spécifique : « *Différents objets correspondent à des usages différents de la monnaie ; en outre, ces usages sont institués indépendamment les uns des autres* » (Polanyi, 1957/1975, p. 257). Les *all purpose money*, quant à elles, généralement traduites par « monnaies à tous usages », sont l'apanage des sociétés modernes. Elles dérivent de la domination de l'organisation marchande sur les autres formes d'intégration que sont la réciprocité et la redistribution. Dans cette configuration où le marché domine, la fonction principale de la monnaie est, au-delà de la fonction de paiement (au sens d'acquiescement de taxes, de rentes, de tributs) et de la fonction d'étalon, celle d'intermédiation des échanges. Cette dernière fonction est hiérarchiquement supérieure aux deux précédentes : elle leur donne lieu ; la raison tient précisément à la domination du marché comme forme d'intégration dans les sociétés modernes (Polanyi, 1957/1975, p. 255).

La conception polanyienne des monnaies modernes peut ainsi être synthétisée par les trois propositions suivantes :

1. **Institution des usages monétaires** : les usages monétaires que sont le paiement (de dettes non marchandes) et l'étalon (le compte) sont subordonnés à l'usage de la monnaie dans les échanges (marchands). Un corollaire est que l'institution des usages monétaires a lieu de façon unifiée et hiérarchisée.
2. **Articulation des usages monétaires** : la monnaie moderne est utilisée tout autant pour l'échange que pour le paiement ou le compte. Autrement dit, elle ne se limite pas à un ou deux de ces usages mais s'étend aux trois.
3. **Validité dans chacun des usages monétaires** : la monnaie moderne a une validité telle qu'elle assume dans leur totalité les échanges, les paiements et les

comptes. Un corollaire est que la monnaie moderne ne subit pas de cloisonnements dans ses usages : elle est fongible.

La distinction polanyienne et, de façon plus large, l'ensemble de son analyse, présentent deux intérêts majeurs qui ont été largement soulignés : d'une part, elles conduisent à distinguer clairement la monnaie du marché en évitant de faire de la monnaie une institution indissociable du marché ; d'autre part, elles conduisent à refuser la « fable du troc » (Servet, 1988) voire, et c'est là une interprétation discutée (Maucourant, 2005), à affirmer l'universalité de l'institution monétaire (Servet, 1993). En ce sens l'analyse polanyienne de la monnaie a apporté un argument fondamental à ceux qui refusaient non seulement de voir dans les sociétés anciennes des sociétés de troc, mais aussi de penser la monnaie exclusivement en lien avec le marché. Elle a proposé enfin une ligne de démarcation claire entre des formes monétaires de toute évidence très différentes.

En revanche, la conception polanyienne ne permet pas de rompre véritablement avec les deuxième et troisième propositions classiques : d'une part, l'idée selon laquelle la monnaie assume ensemble les fonctions de compte, de paiement et de réserve (bien que Polanyi adopte une vue décalée à ce sujet, comme le montre la deuxième proposition ci-dessus) et, d'autre part, l'idée selon laquelle la monnaie permet d'accéder à l'ensemble des biens et services disponibles, avec pour corollaire le principe de fongibilité de la monnaie. Qui plus est, elle conduit à considérer que les sociétés modernes ne connaissent pas de *special purpose money*. La conception classique de la monnaie dans les sociétés modernes demeure pour bonne part exempte de critiques.

Un travail de réévaluation critique de la vision polanyienne des monnaies modernes a par conséquent sa légitimité. Ce n'est certes pas nouveau : des articles et ouvrages divers ont déjà poussé dans cette voie (notamment Mélitz, 1970 et Dodd, 1994). Mais ces critiques manquent leur cible lorsqu'elles reposent sur une interprétation de la distinction polanyienne entre monnaies primitives et monnaies modernes fondée sur les fonctions monétaires. Par exemple, Mélitz (1970) conclut à l'absence de *all purpose money* dans les sociétés modernes dès lors qu'aucun instrument ne serait capable d'assumer à lui seul l'ensemble des fonctions monétaires, et à l'incapacité de tout instrument d'assumer en totalité l'une d'entre elles. Or nous avons vu au contraire que Polanyi traite d'usages monétaires et non de fonctions. Il y a là plus qu'une différence de termes. Mettre l'accent sur les usages conduit à considérer les pratiques monétaires dans leur diversité, tandis que mettre l'accent sur les fonctions conduit à ne considérer que les principes généraux qu'assume la monnaie. C'est dans cette direction que nous proposons de dépasser l'approche polanyienne pour remettre en question les deuxième et troisième propositions classiques sur la monnaie. L'observation des pratiques monétaires fait en effet apparaître le caractère fragmentaire de la monnaie, et non plus son hypothétique caractère plein ou unifié : la monnaie se disperse en une série d'instruments divers et hétérogènes. La monnaie est unitaire sous l'aspect du système, fragmentaire sous l'aspect des instruments. Sous l'aspect du système, la deuxième proposition polanyienne (selon laquelle la monnaie moderne assume les trois usages monétaires que sont le paiement, l'échange et le compte) est un truisme : il ne peut en être autrement. En revanche, si l'on se place au niveau des instruments monétaires, aucun de ceux qui composent le système « monnaie moderne » ne peut prétendre couvrir à lui seul tous les usages monétaires : la deuxième proposition polanyienne apparaît là comme absurde.

3. UN CADRE D'ANALYSE POUR ALLER AU-DELÀ : LES QUALITÉS DE LA MONNAIE

Il faut donc aller au-delà de la conception polanyienne des monnaies modernes. L'étude des pratiques monétaires et des usages de l'argent en est le moyen. Elle conduit à restituer aux monnaies modernes leurs qualités – et refuser par là la vue formulée par Simmel (1900/2007) selon laquelle la quantité d'argent est sa qualité même, sans néanmoins passer outre la question de la quantité. Pour cela, il est nécessaire d'étudier la monnaie en la concevant d'abord comme avoirs monétaires, autrement dit comme des revenus dont il s'agit précisément d'identifier les qualités aux côtés de leur quantité.

Au-delà de la quantité de monnaie qu'il représente (en adoptant une métaphore des cinq sens, il s'agirait ici de ce que l'on touche), et si l'on fait l'hypothèse de l'authenticité de la valeur prétendue (le son que rend la monnaie est authentique), un avoir monétaire se distingue d'autres avoirs selon trois critères qualitatifs : l'univers symbolique dans lequel il est inséré (son goût) (3.1), la forme monétaire qu'il prend (sa couleur) (3.2) et un ensemble de marqueurs socio-économiques qui lui donnent une certaine moralité (ses odeurs) (3.3).

3.1. Univers symbolique

Par « univers symbolique »⁸, nous entendons un espace homogène de représentations caractérisé par une hiérarchie en valeurs et des normes morales. Il est un ordre monétaire surplombant, en ce qu'il s'impose aux acteurs par la définition du cadre dans lequel leurs pratiques prennent place et les formes monétaires prennent sens. Il y a une souveraineté propre à chaque univers symbolique, dont sont investies des personnes ou des institutions spécifiques (par exemple la Banque centrale), ou qui est présente de manière diffuse de sorte qu'elle est portée par l'ensemble de la collectivité. Cette souveraineté se traduit par l'usage d'une unité de compte propre, ainsi que de modes de hiérarchisation et de valorisation des biens spécifiques. L'unité du compte est au fondement de l'homogénéité de l'univers symbolique. L'ensemble renvoie à la catégorie éthique de la confiance identifiée dans Aglietta et Orléan (1998) : la confiance éthique relève d'une adhésion collective à un système de valeurs et de représentations qui définissent un univers symbolique particulier. Un univers symbolique contient des normes, qui définissent les limites des usages sociaux de la monnaie et qui peuvent aussi orienter ces usages.

En ce sens, on peut considérer l'espace des pratiques monétaires organisé autour d'une monnaie nationale comme un univers symbolique propre ; mais, imbriqués dans cet univers symbolique national et parfois en contact avec plusieurs de ces univers nationaux, peuvent être identifiés des univers symboliques plus ou moins autonomes, souvent subordonnés, qui empruntent à celui-ci tout en proposant une hiérarchie des valeurs spécifiques. On peut comprendre, en ce sens, l'existence de « monnaies sociales » émises par des associations qui prétendent construire à l'échelle d'une

⁸ Cette idée est empruntée à Jaime Marques-Pereira et Bruno Théret (2002) et à Ludovic Desmedt (2008).

communauté *ad hoc* un ensemble de représentations et de pratiques pour partie autonomes, autour d'une unité de compte interne.

3.2. Formes monétaires

Les avoirs monétaires se distinguent aussi par les formes monétaires, c'est-à-dire les divers instruments utilisables en paiement, par lesquels ils s'objectivent. Dans notre cadre d'analyse, on ne peut maintenir l'idée de territoires souverains au sein desquels règnerait l'unité de la monnaie. Il faut au contraire constater la grande pluralité des instruments monétaires dans les sociétés modernes, non seulement en situation de crise mais aussi dans des sociétés économiquement, politiquement, financièrement stables (Blanc, 2000).

Cette pluralité est d'abord celle de ce qu'on appelle la « monnaie nationale » et qui, loin d'être un ensemble parfaitement homogène et sans distinctions, consiste en un ensemble de moyens de paiement différents par leurs émetteurs (aujourd'hui, un grand nombre de banques commerciales émettent la monnaie scripturale, tandis que pièces et billets sont émises en général par la Banque centrale), par leurs usages possibles (leur usage n'est pas universel au sens où aucun de ces instruments ne peut couvrir à lui seul l'ensemble des usages monétaires possibles ; seule une combinaison de ces moyens de paiement permet d'accéder à tout ce qui est accessible en monnaie) et par leur signification sociale (comme par exemple la distinction sociale que peut apporter l'usage de certaines cartes bancaires haut de gamme). Cette pluralité de la monnaie nationale, généralement occultée, se révèle dans les situations de crise (de fractionnement ou de centralisation, ainsi que l'expriment Aglietta et Orléan, 2002 ; voir aussi Théret, dir., 2007). C'est la Banque centrale qui aujourd'hui met l'ensemble en cohérence en assurant la convertibilité réciproque de ces formes monétaires et leur convertibilité en monnaie centrale, autour d'une unité de compte unique.

Mais la notion de pluralité renvoie aussi aux autres formes monétaires, que l'on rencontre, là encore, de façon très vive lors de situations de crise, mais qui n'en sont pas moins observables hors crise. Pour mieux comprendre cette pluralité, opérer une double distinction est nécessaire. En premier lieu, certaines formes monétaires sont construites comme *all purpose money*, au sens où leur validité ne souffre pas de limitations par principe, tandis que d'autres, au contraire, renvoient à une logique de *special purpose money* du fait des limitations imposées à leur usage (du fait de la loi ou de règles fixées par leur émetteur). En second lieu, certaines formes monétaires sont subordonnées au système de compte national (elles portent l'unité de compte nationale), tandis que d'autres s'en autonomisent via une unité de compte spécifique, et de ce fait intègrent un univers symbolique spécifique.

Dans ce cadre, les monnaies publiques locales (comme les monnaies provinciales argentines des années 1984 à 2003) constituent des monnaies de type *all purpose money* subordonnées à la monnaie nationale par l'unité de compte. Beaucoup de monnaies émises par des organisations privées à but lucratif (certains *veksel* russes dans les années 1990, mais aussi et surtout, dans un grand nombre de pays, des systèmes de bons d'achat ou *vouchers*) sont de type *special purpose money* (leur usage est par principe limité à un ensemble restreint de personnes ou d'organisations) et sont subordonnées à l'unité de compte nationale. En revanche, des monnaies externes

comme le dollar des Etats-Unis, employé de façon croissante dans les pratiques monétaires internes dans un grand nombre de pays depuis les années 1970, constituent des monnaies de type *all purpose money* mais dont l'unité de compte est différente de celle nationale, et, qui plus est, lui est généralement dominante. Il existe aussi des monnaies dont la validité est restreinte par principe et qui sont construites de façon autonome via une unité de compte propre ; c'est le cas particulièrement des multiples sortes de monnaies communautaires ou monnaies sociales répandues dans plusieurs dizaines de pays depuis les années 1980 (Blanc, dir., 2006).

En conclusion, les formes monétaires existantes fournissent une qualité propre (une couleur) aux avoirs monétaires. Cette qualité est d'autant plus déterminante que la fongibilité des formes monétaires considérées est réduite : par exemple, un avoir sous la forme de bons d'achat (comme des bons d'alimentation pour les pauvres) a une signification sociale, du fait de la qualité de cette forme monétaire particulière, très différente d'un avoir de même montant, fourni par le même organisme, mais déposé en compte courant.

3.3. Marqueurs socio-économiques

Enfin, les avoirs sont aussi qualifiés par des marqueurs socio-économiques. Ce sont des procédures de différenciation des avoirs dans leurs usages, indépendamment de la forme monétaire qu'ils sont susceptibles de prendre. Ces usages sont dès lors affectés de façon à la fois puissante et invisible. Les marqueurs proviennent de trois grandes sources : des règles comptables (qui jouent sur les modes de comptabilisation des avoirs et les modes de mise en réserve et orientent ainsi partiellement les usages monétaires des organisations), des facteurs cognitifs et des normes morales. On présente ici succinctement les seuls facteurs cognitifs et normes morales.

Facteurs cognitifs

Les facteurs cognitifs ont été relativement bien documentés dans des travaux sociologiques ou socioéconomiques (voir par exemple Zelizer, 1994/2005 ; Singh, 1997 ; Salmona, 1999 ; Pahl, 2000 ; Guérin, 2000). Ils se sont concentrés en particulier sur des difficultés d'ordre cognitif conduisant des personnes en situation d'angoisse budgétaire à procéder à des cloisonnements dans leurs usages monétaires. La plupart de ces études sur la gestion budgétaire des ménages ont mis en valeur le rôle central des femmes. Beaucoup de ces études ont porté sur des populations en difficultés, non parce que seules ces populations supporteraient des contraintes conduisant à une certaine affectation des avoirs et des moyens de paiement, mais parce que les facteurs de cette affectation sont plus aisément identifiables et plus marqués chez elles. On peut cependant étendre ces formes de cloisonnement au-delà du seul champ de l'exclusion ou de la pauvreté : si ces situations durcissent la nécessité des cloisonnements cognitifs, ceux-ci semblent constituer une constante des pratiques budgétaires (Zelizer, 1994/2005).

Les limitations cognitives de la fongibilité monétaire permettent aux personnes de simplifier des choix et des calculs complexes en cloisonnant les revenus, notamment par le biais de modes de comptabilisation spécifiques et de mises dans des réserves spécifiques, de sorte que certains avoirs sont réservés à des usages prédéterminés. Ces modalités de gestion budgétaire conduisent à construire des routines et à établir des

hiérarchies claires dans les paiements à réaliser. Ces routines peuvent renvoyer non seulement à des difficultés de calcul, mais aussi à des logiques de relations intrafamiliales, ou encore aux engagements sociaux dans lesquels se trouve pris un ménage ou une personne, etc.

Weber (2006) rappelle la pratique, courante, des enveloppes, dans les « *classes populaires françaises honorables* » au moins jusqu'à la bancarisation des salaires enclenchée à la fin des années 1960. Pour une personne en situation budgétaire difficile, la gestion budgétaire cloisonnée peut revenir aujourd'hui encore à placer de l'argent dans une enveloppe réservée au règlement de la cantine des enfants, dans une autre réservée au règlement des dettes « dures » comme les factures d'électricité ou le loyer, etc. Au-delà de ces enveloppes bien concrètes, une « *comptabilité mentale* » (Zelizer, 1994/2005) peut être développée sur la base d'avoirs pourtant formellement fondus. C'est alors le sens abstrait de « l'enveloppe » qui l'emporte sur son sens concret. L'argent affecté peut provenir de sources bien déterminées : Guérin (2000) prend l'exemple d'un ménage composé d'une femme divorcée et ses enfants et dont les ressources d'origines diverses (allocations familiales, allocation de solidarité spécifique, petits travaux de ménages) sont affectées à des usages déterminés (respectivement, des paiements réguliers et contraints comme le loyer ; des dépenses du quotidien et d'autres dont la contrainte est moins forte ; des dépenses de loisir et de plaisir).

Normes morales

Des travaux sociologiques et socioéconomiques ont assez bien documenté l'impact des dimensions morales (incluant des dimensions affectives) associées aux revenus d'où proviennent les avoirs monétaires. Le marquage moral des revenus peut perdurer depuis leur source jusqu'à leur usage final en paiement dès lors que le mode de comptabilisation choisi et le mode de mise en réserve permettent de conserver le marquage : par exemple, le dépôt de certains revenus sur un livret A, de sorte qu'ils alimentent un fonds utilisable dans un but particulier, le versement sous forme manuelle d'une allocation dans une enveloppe, ou encore des formes de comptabilité mentale, comme on vient de le voir.

Les techniques existent donc pour différencier les avoirs selon leurs sources afin de les affecter à des usages spécifiques. Ces sources peuvent être distinguées selon leur régularité (revenu régulier versus revenu extraordinaire ou ponctuel), selon leur montant (revenu important ou petite entrée d'argent), selon l'organisation ou la personne qui les a versées (entreprise, amis, famille, caisse d'allocations familiales, fisc, banque, assurance...), selon les raisons pour lesquelles ces avoirs ont été obtenus (travail, remboursement, cadeau, prêt, avance, héritage, larcin...). C'est ainsi que, au-delà des contraintes objectives de gestion budgétaire, des revenus réguliers sont prioritairement affectés aux dépenses du quotidien. Au contraire, les revenus exceptionnels sont affectés à des usages différents, qui améliorent le quotidien ou le transcendent : un investissement, une dépense de loisir ou de plaisir individuel, ou encore une épargne exceptionnelle en vue de dépenses ultérieures d'un gros montant ou socialement importantes. L'argent de l'héritage, par exemple, ne peut être aisément fondu dans les avoirs du bénéficiaire : il reste marqué par son origine et son usage prendra en compte, en général, cette origine. Autre cas, Laé et Murard (1985 : 87) donnent l'exemple d'une famille pauvre ayant gagné au tiercé, qui utilise ce gain pour

acheter des meubles et faire preuve de prodigalité, le tout donnant l'occasion d'améliorer la « *surface sociale* » de la famille.

4. VERS UNE SOCIOÉCONOMIE DES CONVERSIONS MONÉTAIRES

L'existence de formes monétaires et d'univers symboliques différents ainsi que la présence de marqueurs socio-économiques confèrent à la monnaie une dimension qualitative que la science économique rejette comme résidu historique voué à disparaître ou comme bizarrerie à la lisière de la rationalité voire en dehors d'elle, pour ne se consacrer qu'à la quantité. Or ces éléments permettent d'envisager de façon critique les deuxième et troisième propositions de la conception classique de la monnaie, mais aussi de celle polanyienne.

Ses qualités mises au jour, la monnaie moderne apparaît non pas unifiée et de validité générale, mais bien plurielle. Sa fongibilité n'est pas naturelle, et l'identification de ses difficultés, voire de ses ruptures, suppose de développer une approche extensive de la convertibilité ; c'est l'objet de cette section. Après avoir présenté le problème (4.1), nous présentons les deux critères définitionnels de la fongibilité : indifférenciation et convertibilité des avoirs (4.2), avant de prendre deux exemples de marquages socio-économiques réduisant fortement la fongibilité (4.3).

4.1. Le problème

Jusqu'ici, l'hypothèse selon laquelle les sociétés modernes seraient marquées (et différenciées des sociétés anciennes) par la présence de *all purpose money* est demeurée valide. Il ne s'agit pas de prendre la position strictement inverse, mais de questionner le degré de généralité des usages auxquels est destinée la monnaie courante, ou plus précisément les moyens de paiement habituels tels que les pièces, billets et avoirs bancaires libellés dans l'unité monétaire officielle. Suivant la distinction établie plus haut entre la monnaie entendue comme instruments et la monnaie entendue comme système, il s'agit ici de raisonner sur les instruments qui constituent la monnaie moderne. Considérer que la monnaie est à tous usages suppose soit que chacun de ses instruments permet d'accéder à tout ce qui est payable en monnaie, soit que ses instruments pris séparément ne le permettent pas mais sont suffisamment fongibles pour que la détention d'avoirs monétaires le permette quoi qu'il en soit. La difficulté à régler en France par exemple tout type de transaction au moyen de la monnaie scripturale suffit à écarter la première possibilité. La discussion doit donc se focaliser sur les conditions de fongibilité des instruments monétaires.

La fongibilité de la monnaie est un postulat économiste fondateur. Il en résulte que les relations entre monnaies sont analysées au travers du critère de concurrence. Ces deux idées posent problème : dans des espaces monétaires caractérisés par la concurrence et la fongibilité, comment en effet comprendre la coexistence permanente (et évolutive) d'une pluralité d'instruments monétaires ? Ne devrait-on pas observer au contraire une simplification progressive du paysage, sous l'action conjuguée du mécanisme de la concurrence et de pouvoirs publics soucieux de leur souveraineté monétaire ? Or la façon dont les monnaies sont articulées ne relève pas nécessairement de la concurrence. Une explication majeure est l'imparfaite fongibilité des monnaies.

La critique de la fongibilité n'est certes pas nouvelle. Déjà, la présentation par Polanyi (1957/1975) des monnaies primitives allait dans ce sens. Mais elle est de plus en plus courante dans les études sociologiques et anthropologiques des pratiques budgétaires, financières et monétaires, et la critique est passée de l'examen des pratiques anciennes ou de sociétés primitives aux pratiques modernes. Ces études donnent à voir un ensemble de facteurs qui orientent l'usage et l'articulation des avoirs monétaires et des formes de monnaies. Nombreux sont les travaux qui, principalement depuis les années 1980 et surtout 1990, vont dans ce sens. On peut citer ici, à titre d'exemple, des travaux de sociologues (Zelizer, 1994 ; Singh, 1997 ; Pahl, 2000), d'anthropologues (Crump, 1981 ; Parry et Bloch, 1989), de psychologues (Salmona, 1999) mais aussi d'économistes hétérodoxes (Mélitz, 1970 ; Servet, 1981 et 2006) et parfois d'économistes orthodoxes (Thaler, 1991). Parmi cet ensemble de travaux, l'étude la plus marquante est sans doute celle de Zelizer (1994), qui réfute le caractère fongible de la monnaie en mettant à jour un ensemble de pratiques de cloisonnement et leur pérennité au cœur même des sociétés modernes, puisque c'est aux Etats-Unis entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe qu'est consacrée son étude. Les banderilles contre le postulat de fongibilité se sont donc multipliées.

4.2. Différenciation et conversion des avoirs monétaires

La fongibilité peut se définir comme l'indifférenciation d'avoirs possédés sous forme de monnaie et convertibles entre eux : la diversité de ces avoirs et des formes monétaires qu'ils prennent ne saurait atténuer le caractère généralisé ou universel de leurs usages, et aucun cloisonnement ne saurait empêcher le passage d'une forme monétaire à une autre. Une telle conception conduit à se poser deux questions principales : d'une part, sur la réalité de l'indifférenciation des formes de la monnaie et des avoirs possédés sous une forme ou sous une autre, et, d'autre part, sur le degré de convertibilité de ces formes. Or, les trois qualités des avoirs monétaires identifiées précédemment permettent d'aborder de façon critique les deux critères combinés de définition de la fongibilité : l'indifférenciation des avoirs monétaires et leur convertibilité.

Le critère d'indifférenciation

Selon la conception classique, la monnaie permettrait d'accéder à l'ensemble des biens et services disponibles dans l'économie. L'indifférenciation est cette absence d'affectation par principe de la monnaie à des destinations particulières, qui suppose son inscription dans un même univers symbolique, l'absence de marqueurs socio-économiques et des formes monétaires équivalentes et substituables.

Il existe pourtant bien des possibilités de différenciation, qui se traduisent par l'affectation d'avoirs à des destinations plus ou moins précises. La différenciation des avoirs peut être opérée par leurs détenteurs ou leurs gestionnaires à plusieurs moments de la séquence des opérations qui conduisent, depuis l'origine des avoirs, aux usages monétaires en paiement : l'origine des revenus (produit du travail, de placement, de dons ou d'allocations, revenu régulier ou exceptionnel, revenu légal ou clandestin, etc.), le mode de leur comptabilisation (qui consiste à enregistrer, au moyen d'une unité de compte, une opération d'entrée de revenu, de sortie de revenu ou encore d'affectation de revenu), le mode de leur mise en réserve (qui consiste à déposer une somme dans

une réserve en attendant son usage ultérieur comme dépense, comme prêt ou comme placement), et enfin les formes de la monnaie servant au paiement. Les opérations de cette séquence confèrent aux avoirs monétaires disponibles leur saveur, leur odeur et leur couleur ; bref : des qualités qui les différencient les uns des autres et peuvent considérablement réduire leur substituabilité.

Le critère de convertibilité

La différenciation qualitative des avoirs permet de les considérer par principe comme des « monnaies » différentes dont la fongibilité n'est pas assurée. L'anglais permet de procéder plus clairement à un tel décalage, en qualifiant de « *monies* » des avoirs différenciés, comme le fait Zelizer (1994), ce qui les distingue à la fois des « *currencies* », les formes monétaires en circulation, et du singulier « *money* », le terme générique pour l'argent et la monnaie. C'est dans cette incertitude sur la fongibilité des avoirs qu'intervient l'analyse des conditions de leur articulation *via* des processus de conversion.

Le second critère permettant de définir la fongibilité de la monnaie est sa convertibilité, c'est-à-dire la capacité d'opérer une conversion d'avoirs. Or les qualités de la monnaie (au travers des formes monétaires, de l'univers symbolique et des marqueurs socioéconomiques) font que les opérations de conversion ne sont pas dénuées de sens, naturelles et automatiques. Ce critère pose donc tout autant problème que celui d'indifférenciation. La convertibilité ne peut pas être comprise ici comme la seule garantie de pouvoir passer d'une monnaie à une autre au moyen d'un taux de change fixe ou flottant pour un ensemble diversifié d'opérations. Cette situation est un cas très particulier de procédures beaucoup plus complexes et étendues de conversions, qu'une approche institutionnaliste combinant sociologie économique et anthropologie permet de mettre à jour. Une conversion consiste d'abord à transformer les caractéristiques qualitatives d'un avoir monétaire.

Au sens anthropologique du terme, nous pouvons donc entendre par conversion la transformation des caractéristiques d'un avoir de sorte que tout ou partie de ses qualités est transformé : l'univers symbolique dans lequel il s'insère, la forme monétaire qu'il prend et les marquages socio-économiques qu'il porte. Cela peut nécessiter une transformation quantitative. Ce qu'on appelle le « change » habituellement est une conversion opérée sur l'univers symbolique et la forme monétaire : par exemple, la conversion d'une somme depuis l'euro vers le dollar canadien ; il produit aussi une transformation quantitative dès lors que les deux monnaies ne sont pas à parité. Mais le retrait d'espèces depuis un compte bancaire est aussi une opération de conversion dans le sens plus large qu'on veut lui donner. Une conversion peut aussi être opérée par le passage d'un univers symbolique à un autre sans pour autant que la forme monétaire soit transformée : l'histoire coloniale fournit des exemples d'usage des espèces coloniales par les populations indigènes ou, à l'inverse, d'usage de monnaies indigènes par les colons (Servet, 1998b ; Desmedt, 2008). Ou encore, une conversion peut consister à modifier les marqueurs socio-économiques sans transformer ni la forme monétaire ni son univers symbolique, de sorte que l'on affecte une somme à une destination particulière (Zelizer, 1994/2005).

La conversion est réalisée par des opérateurs dont la légitimité repose sur des critères variables. Un agrément officiel est un premier critère de légitimité concernant les opérations de conversion de formes monétaires elles-mêmes. On peut citer les banques,

boutiques de change agréées, *traders*, etc. pour les monnaies nationales ; les banques pour la conversion entre formes d'une même monnaie (entre formes de monnaie scripturale et de monnaie manuelle) ; autrefois, et lorsque, comme en Angleterre, porter son métal à frapper était possible, l'hôtel des Monnaies ; les organismes émetteurs pour ce qui concerne un ensemble de monnaies parallèles (pour les titres de services, par exemple, les organismes émetteurs tels que des sociétés de la firme multinationale Accor ou la coopérative Chèques déjeuner), etc. Des changeurs à la sauvette, opérateurs clandestins ou, du moins, informels, peuvent aussi opérer des conversions en pratiquant des taux « au noir » : à l'attention des touristes notamment mais aussi de la population locale dans le contexte d'un système de change surévalué ou de monnaie dont la convertibilité est officiellement restreinte ; ou encore servant à changer des narcodollars de trafiquants ne pouvant transiter par les changeurs officiels, comme dans la rue Ocoña, à Lima (Grosse, 1991), où l'on sait par ailleurs que le volume de ces dollars a alimenté la Banque centrale et le système bancaire formel à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Dans ce dernier cas, l'opération de conversion de narcodollars en monnaie nationale, via des changeurs informels, constitue une opération de blanchiment car ces dollars, une fois achetés par les banques et, en particulier, la Banque centrale, sont lessivés, donc désodorisés, délestés de leurs origines immorales. D'autres opérations de conversion, délaissant la forme monétaire pour se concentrer sur l'univers symbolique et les marqueurs socio-économiques, ne sont pas opérées dans le cadre d'institutions financières légales. Les femmes d'une communauté insulaire de pêcheurs de Malaisie étudiée par Carsten (1989) jouent ce rôle d'opérateur ; recevant l'argent gagné de la vente du poisson par leur mari, elles l'intègrent dans la sphère domestique d'une façon que Carsten qualifie de cuisson symbolique de l'argent et elles l'introduisent ainsi, délesté de sa connotation marchande et individualiste, dans l'univers symbolique communautaire dominé par les femmes. Les gains des mineurs de Potosi (Bolivie), marqués d'un pacte avec le diable, sont convertis eux aussi par les femmes lorsque les mineurs les leur confient – sans quoi c'est par dilapidation dans les bars et les maisons closes que les mineurs les convertissent, comme on blanchit l'argent de la drogue (Absi, 2008).

Conséquences

L'examen des conditions d'indifférenciation et de conversion de la monnaie permet une déconstruction du postulat économiste de la fongibilité. La fongibilité apparaît ainsi plurielle : le modèle pur de fongibilité parfaite, permise par une combinaison efficace de convertibilité et d'indifférenciation de la monnaie, apparaît contradictoire avec un certain nombre d'observations à microéchelle quant aux pratiques monétaires modernes. L'un des enjeux majeurs de l'étude des usages de l'argent est ainsi de comprendre les procédures de conversion qui transforment la signification sociale de l'argent. La conversion des avoirs monétaires apparaît comme un opérateur générique de transformation de la monnaie conçue dans un sens anthropologique : c'est ce que nous entendons par socioéconomie des conversions monétaires.

La combinaison de marqueurs socio-économiques, de formes monétaires et d'univers symboliques potentiellement distincts suggère l'étendue des conversions

possibles⁹. Celles-ci modifient les qualités des avoirs. Leur effet peut être autant d'assurer la fusion des avoirs, en réduisant leurs qualités (ainsi que l'opère un changeur passant d'une devise à une autre), que d'opérer, au contraire, un cloisonnement strict de l'usage des avoirs en leur conférant des qualités nouvelles et irréductibles. Dans ce dernier cas, les qualités des avoirs rendent improbables, voire impossible, la fongibilité ; ceci a pour conséquence de réduire leur substituabilité, et donc la capacité de concurrence qui est au cœur des raisonnements économistes.

Il est vrai que certaines des difficultés de fongibilité dont on a parlé apparaissent aujourd'hui comme subjectives, à microéchelle et temporaires. Celles liées à l'affectation d'avoirs monétaires par leur marquage socio-économique en particulier ne semble pas remettre en cause une analyse macroéconomique de la fongibilité monétaire. En revanche, ce qu'indiquent ces qualités diverses des avoirs monétaires est que l'on ne saurait réaliser une analyse socioéconomique de la monnaie en tenant la monnaie pour strictement indifférenciée. Ce qui apparaît insignifiant au plan macroéconomique est significatif au plan microsocial.

Allons plus loin, cependant. Dans les situations limites de contact monétaire, c'est-à-dire, entre univers symboliques radicalement différents, comme entre des amérindiens et des colons européens, les qualités l'emportent sur la quantité. Le contact met en présence deux univers symboliques tout en les préservant, et ce serait ici une erreur de présumer une fongibilité macroéconomique en dépit de l'infongibilité microsociale. De même, les différences de formes monétaires peuvent avoir des conséquences macroéconomiques visibles, lors de situations de crises en particulier, lorsque certaines formes sont rejetées comme indignes de confiance tandis que d'autres font l'objet d'un volonté unanime de captation.

⁹ Pour un approfondissement des conséquences relatives au postulat de fongibilité, voir Blanc (2008a et 2008b).

5. MONÉTARISATION, ÉCHANGE MARCHAND ET LIEN SOCIAL

La mise au jour de qualités de cet outil de la quantité que la monnaie semble être centralement interroger la façon négative dont elle est vue depuis très longtemps. En effet, depuis au moins Aristote et son analyse critique de la chrématistique, la monnaie est souvent associée à des pratiques immorales et antisociales. Il ne s'agit pas ici de nier les effets délétères qu'engendre une passion immodérée pour l'argent (Simmel, 1900/2007) ni l'impasse d'une société où la polarisation mimétique unanime sur la monnaie ne peut qu'engendrer une profonde crise monétaire (Aglietta et Orléan, 2002), mais de montrer en quoi la monnaie demeure un objet social raisonnable : des limites morales, certes changeantes, s'imposent à ses usages, et les processus de monétarisation ne coïncident pas avec les processus de marchandisation, même s'ils ne sont pas contradictoires (4.1) ; enfin, l'échange marchand médiatisé par la monnaie ne véhicule pas nécessairement un retranchement dans un individualisme marchand (4.2).

5.1. Transformations dans les usages de l'argent

La question des cloisonnements moraux identifiés dans la section précédente doit être bien distinguée de celle des limites morales de l'usage de la monnaie, bien qu'elles puissent être liées. La sphère de ce qui est monétarisé, c'est-à-dire là où l'on emploie la monnaie, a en effet des limites, qui ne coïncident pas avec la sphère du marché. Ces limites, ce sont celles de la commensurabilité (peut-on tout ramener à une quantité monétaire aux seules fins d'établir des comparaisons ?) et du paiement (peut-on tout payer ; toutes les façons de remettre de l'argent se valent-elles ; le paiement ramène-t-il au marché ?).

La sphère des usages monétaires dans les sociétés modernes semble connaître une extension indéfinie. Pourtant, le phénomène de monétarisation ne doit pas être assimilé aux processus de financiarisation et de marchandisation, même s'ils sont articulés : la monétarisation n'est qu'un aspect de « *l'intensification de la financiarisation des rapports sociaux* » (Servet, 2006 ; Gloukoviezoff, 2005).

Il s'agit d'abord d'une monétarisation des dépenses, par laquelle il devient nécessaire de disposer d'argent pour satisfaire une fraction toujours plus large des besoins de subsistance ; ce besoin d'argent renvoie notamment à la « *marchandisation d'une grande partie des éléments de la vie quotidienne* » (Servet, 2006) et à la montée de la salarisation et d'activités non salariées engendrant des revenus monétaires. Gloukoviezoff (2005) distingue deux aspects de la monétarisation : d'une part, l'expression croissante des liens sociaux sous forme monétaire ; d'autre part, la transformation possible de la signification des liens sociaux sous l'effet de leur monétarisation. Le premier aspect doit bien être distingué de la marchandisation, qui peut apparaître dans le second aspect. En effet, lorsque dans le lien de filiation est opéré un transfert d'argent de poche (pratique qui s'est largement développée dans les dernières décennies, comme le montre l'enquête de Mossuz-Lavaud, 2007), ou lorsque des préjudices jugés par des tribunaux se traduisent par des indemnités sous forme monétaire, il n'est pas question de marchandisation puisque la fixation du montant ne

renvoie pas à un mécanisme marchand. Zelizer (1994/2005, 2005) montre comment les transferts d'argent sont investis de morales et d'affects divers, et comment la monnaie pénètre des relations intimes et les transforme sans pour autant les niveler et tout en étant transformée par elles. Il faut donc déconnecter monnaie et relation marchande, dissocier monétarisation et marchandisation, et, à rebours de Simmel, ne pas prendre la monnaie comme un medium nivelant invariablement les valeurs.

Selon Servet (2006) et Gloukoviezoff (2005), la financiarisation des rapports sociaux, cependant, renvoie aussi à l'intermédiation croissante des paiements, de l'épargne, des transferts d'argent et des prêts, par les banques offrant de multiples services, et gérant notamment la monnaie scripturale mobilisable par chèque, carte ou d'autres dispositifs. Cette intermédiation fait entrer des pratiques marchandes dans la tenue et le traitement d'opérations monétaires. La financiarisation renvoie enfin au développement d'une protection assurantielle contre les risques et le développement spectaculaire des produits financiers négociés sur les marchés financiers. L'ensemble produit de façon endogène des formes d'exclusion nouvelle pour ceux qui restent en retrait (sans parler du risque systémique lié aux marchés financiers). C'est ainsi que la problématique de l'inclusion financière au Sud (où l'enjeu est en général de développer l'accès du plus grand nombre aux services financiers) trouve en miroir celle de l'exclusion financière au Nord (où l'enjeu est en général de réduire le nombre de ceux qui en ont été exclus).

5.2. Liens sociaux par la monnaie dans l'échange marchand

Ce qui précède conduit à identifier des limites à la sphère de ce qui est monétarisé et à opérer une dissociation ontologique avec les relations marchandes. Mais c'est bien la monnaie que l'on emploie dans le règlement des transactions marchandes. En conséquence, dans l'échange marchand, la monnaie n'est-elle pas objectivement antinomique du lien social ? Une première réponse consiste à mettre en avant en quoi la monnaie renvoie nécessairement à la totalité sociale : son emploi dans tout échange marchand bilatéral inclut ainsi un tiers insérant l'échange dans une logique sociale qui contribue à sa signification. On trouve là notamment la fonction sémiotique de la monnaie : elle renvoie à un langage commun, qui est déjà une forme de lien social. La conceptualisation de la confiance en trois formes précise les enjeux de l'analyse : son usage, dans des échanges marchands comme au-delà, renvoie à des formes méthodique, hiérarchique et éthique de la confiance (Aglietta et Orléan, dir., 1998). Les deux dernières font référence à la totalité : en tant qu'autorité technique pour la confiance hiérarchique, en tant que système de valeurs au cœur de l'univers symbolique qui définit la société pour la confiance éthique.

On veut mettre ici l'accent sur la dimension méthodique, c'est-à-dire la répétition de l'usage de la monnaie ; c'est, des trois formes de la confiance, la moins intuitive quant à son rapport au lien social. La confiance méthodique ne présuppose rien quant à la nature des échanges et des relations que ceux-ci occasionnent, ou inversement qui leur donnent lieu. On veut montrer ici en quoi ces échanges marchands monétarisés portent en eux un potentiel de relation durable, en s'intéressant à la relation d'échange, qui est un lien par la monnaie, un lien monétaire.

Dans le champ de l'analyse économique, ce que l'on voit généralement du lien monétaire est son degré zéro : précisément, l'absence de lien, ce qui fait de la monnaie,

selon l'expression de Dostoïevski, une « liberté frappée », c'est-à-dire un outil antinomique du lien, dont l'usage met fin à toute relation automatique entre partenaires d'une transaction. Simmel (1900/2007) ne dit pas autre chose, faisant de l'argent un pivot de la construction de la liberté individuelle par sa capacité à impersonnaliser les relations personnelles.

La sociologie économique a bien balisé le chemin qui permet de refuser une conception si sous-socialisée des agents économiques en mettant en avant des formes (discutées) d'encastrement des actions économiques. L'économie institutionnaliste et l'économie des conventions montrent bien, quant à elles, l'impossibilité logique de transactions ne réagissant qu'aux règles marchandes, car un minimum d'équipement du marché et des intervenants apparaît nécessaire, par l'existence de points de référence extérieurs au marché (Aglietta et Orléan, 2002). Prenons ici une direction complémentaire en maintenant le regard sur les relations bilatérales que constituent les transactions marchandes. Le modèle marchand de liberté frappée demeure un référent, mais il faut lui associer un lien social a minima, où les relations sont impersonnelles mais pas inexistantes, comme le précise Chantelat (2002). Il peut être situé dans des espaces appropriés, comme la place de marché (étudiée en particulier par la Pradelle, 1995) ou la grande surface commerciale, dont l'organisation vise à fournir aux vendeurs la possibilité de défection (au sens de Hirschman, 1970/1995) : sauf exception, pas de crédit, pas de personnalisation durable de la transaction, un horizon de la transaction instantané, pas de statut spécifique restitué ou accordé aux acheteurs, etc. La monnaie se fait l'auxiliaire du principe de concurrence. Or cette relation à son degré zéro permet précisément que puissent se déployer d'autres relations d'échange, dont la caractéristique commune est d'être pérennes.

Tout le travail du marketing dit relationnel, qui a foisonné depuis les années 1990, vise à établir des relations avec la clientèle pour, en particulier, la fidéliser : il s'agit bien de combattre l'opportunisme des agents qui prévaut dans le modèle de la liberté frappée en établissant des dispositifs captant puis stabilisant les choix des consommateurs (voir notamment Cochoy 2004).

On peut resituer ces approches marketing dans des modèles plus larges de relation d'échange durable, structurés autour de trois principaux motifs : le loyalisme (par lequel des relations sont fortement enracinées, et qui peut être construit par des relations personnelles comme par la mise en place d'une marque fortement socialisante), l'opportunisme (par lequel l'entrée dans une relation durable est le résultat d'un calcul rationnel) et la routine (par laquelle les raisons des transactions initiales s'effacent au profit d'une auto-justification). Certaines boutiques comme des petits commerces alimentaires de proximité constituent des espaces de déploiement de relations d'échange durables : la fréquence des achats, l'interconnaissance permise par la répétition des échanges de paroles entre des clients et des commerçants qui se reconnaissent, l'appartenance commune à un espace de proximité, etc., peuvent engendrer une relation d'échange fondée sur le loyalisme puis la routine qui met en veilleuse la comparaison des prix ou de la qualité des produits ; sur cette base, des pratiques de crédit personnalisé peuvent se mettre en place et les personnes peuvent être identifiées en fonction de leur statut social. Le client fidèle sait bien que son paiement le rend formellement quitte, mais il poursuit la relation d'échange. Une succession de déceptions peut néanmoins toujours remettre en cause cette relation, faisant revenir au premier plan la capacité qu'a la monnaie de rendre quitte : la dette apaisée par le

paiement, il redevient possible moralement de pratiquer l'*exit* et changer de boutique. Les modèles de relation d'échange sont donc articulés, au sens où les passages d'un modèle à un autre sont possibles, mais aussi au sens où un même espace peut voir se déployer divers modèles (des clients durables, qu'ils soient routiniers, opportunistes ou loyaux, côtoyant des clients purement ponctuels dans une grande surface), etc.

Au total, les relations marchandes médiatisées par la monnaie permettent que se déploient des relations d'échange durable précisément parce que la monnaie offre la possibilité de s'en dégager. Par là, elle est le support paradoxal du lien social dans les sociétés où domine l'échange marchand.

CONCLUSION

Les développements qui précèdent permettent de revenir sur les trois propositions relatives aux monnaies modernes, celles de la conception classique comme celles de la conception polanyienne, laquelle, on l'a vu, opère une critique insuffisante de la première. Des contre-propositions peuvent être formulées, qui vont dans le sens d'un renouvellement de la conception des monnaies modernes, et appelant à l'ouverture de chantiers de recherche.

En premier lieu, la monnaie moderne n'est pas unitaire ; ce n'est pas un ensemble homogène d'instruments aux caractéristiques identiques ou du moins semblables. Au contraire, elle renvoie à des instruments assez différents par leurs logiques et par les conditions de leur validité. Les sociétés modernes connaissent donc des monnaies à usages spécifiques. En outre, ce qu'on appelle monnaies nationales consiste en une organisation systémique de divers moyens de paiement articulés autour d'une unité de compte commune. Un enjeu majeur pour les autorités politiques organisatrices des systèmes monétaires est d'obtenir un compromis institutionnel permettant de hiérarchiser cette pluralité, pour en obtenir un contrôle, et de l'articuler éventuellement à un ensemble d'autres monnaies, dont les plus significatives politiquement et symboliquement sont des monnaies externes comme le dollar des Etats-Unis. Cela conduit à un premier chantier pour l'avenir : penser les articulations d'une pluralité de monnaies en construisant les outils d'une approche de la monnaie qui dépasse le seul critère de concurrence des monnaies.

En second lieu, le concept polanyien de *all purpose money* doit être révisé de la façon suivante : il renvoie à des instruments monétaires qui permettent de réaliser des opérations de compte ou de paiement sur un grand nombre de choses (et non toutes), parmi celles commensurables et aliénables d'une société. Les sociétés modernes confinent la monnaie à des usages à l'intérieur de certaines limites morales néanmoins évolutives. A l'instar de Polanyi faisant sien un programme de recherche relatif au « déplacement de l'économie dans la société », autrement dit « *la manière dont le procès [économique] est institutionnalisé à différentes époques et en différents lieux* » (Polanyi, 1957/1975, p. 244), un enjeu majeur d'une socioéconomie monétaire est ainsi de penser les déplacements des barrières morales, de la signification sociale de l'argent, et la façon dont la monnaie est pratiquée dans la société.

En troisième lieu, et en conséquence, la pluralité des monnaies et les différences dans l'étendue de leur validité posent le problème de la fongibilité des avoirs monétaires.

Celle-ci est un construit social dont l'analyse renvoie à une combinaison d'indifférenciation des usages et de convertibilité des avoirs. Des contraintes réglementaires mais surtout cognitives et morales donnent aux avoirs et aux instruments monétaires un certain degré d'affectation qui contredit la représentation classique de la monnaie comme parfaitement fongible et inaffectée par principe. Au sein du champ où l'usage de la monnaie est possible, un troisième chantier pour l'avenir consiste ainsi à analyser les procédures de conversion des avoirs monétaires et de leur différenciation via un ensemble de marqueurs ; ce chantier est fortement connecté à celui relatif aux articulations, car celles-ci reposent sur des mécanismes de conversion. Les difficultés de conversion dessinent des espaces monétaires qui peuvent être fortement différenciés (et dont les espaces monétaires nationaux sont l'illustration la plus évidente, mais qu'il faut savoir dépasser) : un quatrième chantier consiste à penser les espaces monétaires et leur légitimité en englobant, pour le dépasser, le canon de l'espace monétaire national.

BIBLIOGRAPHIE

- Absi Pascale, 2008. La part du diable. Métal et monnaie dans les mines de Potosi, Bolivie, *in* Baumann Eveline, Bazin Laurent, Ould-Ahmed Pepita et ali (eds.) *Argent des anthropologues, monnaie des économistes*, Paris: L'Harmattan, à paraître
- Aglietta Michel et Orléan André (dir.), 1998. *La monnaie souveraine*, Paris: Odile Jacob
- Aglietta Michel et Orléan André, 1982. *La violence de la monnaie*, Paris: PUF
- Aglietta Michel et Orléan André, 2002. *La monnaie entre violence et confiance*, Paris: Odile Jacob
- Akin David et Robbins Joel (eds.), 1999. *Money and Modernity. State and Local Currencies in Melanesia*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press
- Arensberg Conrad et Polanyi Karl (eds.), 1957/1975. *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris: Larousse
- Blanc Jérôme (dir.), 2006. *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, rapport 2005-2006*, Paris: Economica
- Blanc Jérôme, 1994. Les citoyens face à la complexité monétaire : le cas de la France sous l'Ancien Régime, *De Pecunia*, VI(3) : 81-111
- Blanc Jérôme, 2000. *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris: L'Harmattan
- Blanc Jérôme, 2006. Karl Polanyi et les monnaies modernes : un réexamen, *in* Lazuech Gilles et Moulévrier Pascale (eds.) *Contributions à une sociologie des conduites économiques*, Paris: L'Harmattan: 51-66.
- Blanc Jérôme, 2008a. Fongibilités et cloisonnements de la monnaie, *in* Baumann Eveline, Bazin Laurent, Ould-Ahmed Pepita et ali (eds.) *Argent des anthropologues, monnaie des économistes*, Paris: L'Harmattan, à paraître
- Blanc Jérôme, 2008b. Converting Money. On Monetary Articulation Modes, *in* Ponsot Jean-François et Rochon Louis Philippe (eds.) *What is the Nature of Money? A Pluridisciplinary Approach*, Edward Elgar, 2008
- Breton Stéphane, 2002. Présentation. Monnaie et économie des personnes, *L'homme*, 162 : 13-26.
- Carsten Janet, 1989. Cooking money: gender and the symbolic transformation of means of exchange in a Malay fishing community, *in* Parry Jonathan et Bloch Maurice (eds.) *Money and the morality of exchange*, Cambridge: Cambridge University Press: 117-141

- Chantelat Pascal, 2002. La Nouvelle Sociologie Economique et le lien marchand : des relations personnelles à l'impersonnalité des relations, *Revue française de sociologie*, 43(3): 421-556.
- Cochoy Franck (dir.), 2004. *La captation des publics. C'est pour mieux te séduire, mon client...* Toulouse: Presses Universitaires du Mirail
- Cohen Benjamin J., 1998. *Geography of Money*, Ithaca: Cornell University Press
- Cohen Benjamin J., 2004. *The Future of Money*, Princeton: Princeton University Press
- Crump Thomas, 1981. *The Phenomenon of Money*, London: Routledge and Kegan Paul
- Desmedt Ludovic, 2008. Généalogie d'une monnaie mondiale : aux origines du dollar, in Baumann Eveline, Bazin Laurent, Ould-Ahmed Pepita et ali (eds.) *Argent des anthropologues, monnaie des économistes*, Paris: L'Harmattan, à paraître
- Dodd Nigel, 1994. *The Sociology of Money*, Cambridge: Polity Press
- Dowd Kevin et Timberlake Richard H. Jr (eds.), 1998. *Money and the Nation State. The Financial Revolution, Government and the World Monetary System*, New Brunswick & London: Transaction Publishers
- Droit Roger-Pol (ed.), 1992. *Comment penser l'argent ? Actes du troisième Forum "Le Monde" Le Mans*, Paris: Le Monde Editions
- Dufy Caroline et Weber Florence, 2007. *L'ethnographie économique*, Paris: La Découverte
- Fantacci Luca, 2005. Complementary Currencies: A Prospect on Money from a Retrospect on Premodern Practices, *Financial History Review*, 12(1) : 43-61
- Feller Laurent, Gramain Agnès et Weber Florence, 2005. *La fortune de Karol. Marché de la terre et liens personnels dans les Abruzzes au haut Moyen Age*, Rome : École française de Rome
- Fontaine Laurence, 1993. *Histoire du colportage en Europe, XVe-XIXe siècle*, Paris : Albin Michel
- Gilbert Emily et Helleiner Eric (eds), 1999. *Nation-States and Money: The Past, Present and Future of National Currencies*, London, New York: Routledge
- Gloukoviezoff Georges (dir), 2005. *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2004 : l'exclusion bancaire des particuliers*, Paris: Economica
- Grosse Robert, 1991. Peru's Black Market in Foreign Exchange, *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, 33(3): 135-167
- Guérin Isabelle et Servet Jean-Michel (dir.), 2004. *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2003. Microfinance : leçons du Sud*, Paris: Economica
- Guérin Isabelle, 2000. *Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité. Entre autonomie et dépendance*, thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2
- Helleiner Eric, 2003. *The Making of National Money. Territorial Currencies in Historical Perspective*, Ithaca, London: Cornell University Press
- Hirschman Albert O., 1970/1995. *Défection et prise de parole*, Paris: Fayard
- Humphrey Caroline et Hugh-Jones Stephen (eds.), 1992. *Barter, Exchange and Value. An Anthropological Approach*, Cambridge: Cambridge University Press
- Kuroda Akinobu, 2008. What is the complementarity among monies? An introductory note, *Financial History Review*, 15(1) : 7-15
- Laé Jean-François et Murard Numa, 1985. *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris: Seuil
- Lesourne Jacques, 1992. L'argent demain, in Droit Roger-Pol (ed.), *Comment penser l'argent ?*, Paris: Le Monde Editions: 281-291
- Marques-Pereira Jaime et Théret Bruno, 2002. La couleur du dollar : enquête à la Havane, *Critique internationale*, 17: 81-103
- Maucourant Jérôme, 2005. Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi, in Clancier Philippe, Joannès Francis et Rouillard Pierre (dir.), *Autour de Polanyi : vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris: Editions De Boccard: 33-43
- Mauss Marcel, 1924-25/2007. *Essai sur le don*, Paris: PUF

- Méltiz Jacques, 1970. The Polanyi School of Anthropology on Money, *American Anthropologist*, 72(5): 1020-1040
- Mossuz-Lavau Janine, 2007. *L'argent et nous*, Paris: Ed. La Martinière
- Pahl Jan, 2000. Couples and their Money : Patterns of Accounting and Accountability in the Domestic Economy, *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 13(4): 502-517
- Parry Jonathan et Bloch Maurice (eds.), 1989. *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge: Cambridge University Press
- Polanyi Karl, 1957/1975. L'économie en tant que procès institutionnalisé, in Arensberg Conrad et Polanyi Karl (eds.) *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris: Librairie Larousse: 239-260
- Polanyi Karl, 1968. *Primitive, Archaic and Modern Economies*, Boston: Beacon Press
- Postel-Vinay Gilles, 1998. *La terre et l'argent. L'agriculture et le crédit en France du XVIIIe siècle au début du XXe siècle*, Paris : Albin Michel
- Pradelle Michèle de la, 1995. *Les vendredis de Carpentras : faire son marché en Provence ou ailleurs*, Paris: Fayard
- Salmona Michèle, 1999. Anthropologie sociale et clinique des pratiques de l'argent en France, in Servet Jean-Michel (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris: Economica: 364-377
- Servet Jean-Michel (dir.), 1999a. *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris: Economica
- Servet Jean-Michel (dir.), 1999b. *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, Paris: Le Seuil
- Servet Jean-Michel, 1981. *Genèse des formes et pratiques monétaires*, thèse de doctorat d'Etat, Lyon: Université Lumière Lyon 2
- Servet Jean-Michel, 1988. La monnaie contre l'État ou la fable du troc, in Kahn Philippe (ed.) *Droit et Monnaie. États et espace monétaire transnational*, Paris: Litec: 49-62
- Servet Jean-Michel, 1993. L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi, *Revue économique*, 44(6): 1127-1149
- Servet Jean-Michel, 1998a. *L'euro au quotidien. Une question de confiance*, Paris: Desclée de Brouwer
- Servet Jean-Michel, 1998b. Démonétarisation et remonétarisation en Afrique. XIXe et XXe siècle, in Aglietta Michel et Orléan André (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris: Odile Jacob: 289-324
- Servet Jean-Michel, 2006. *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*, Paris: Odile Jacob
- Simiand François, 1934. La monnaie, réalité sociale, *Annales sociologiques*, Série D: 1-86. Réédité dans Marcel Jean-Christophe et Steiner Philippe, 2006. *François Simiand. Critique sociologique de l'économie*, Paris: PUF: 215-279
- Simmel Georg, 1900/2007. *Philosophie de l'argent*, Paris: PUF
- Singh Supriya, 1997. *Marriage Money. The Social Shaping of Money in Marriage and Banking*, London: Allen and Unwin
- Thaler Richard H., 1991. *Quasi Rational Economics*, New York: Russel Sage Foundation
- Théret Bruno (dir.), 2007. *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises monétaire d'hier et d'aujourd'hui*, 2 volumes, Paris: Editions de l'EHESS
- Théret Bruno, 2007. La monnaie à la lumière de ses crises. Introduction à la Monnaie dévoilée par ses crises, in Théret Bruno (dir.) *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris: Editions de l'EHESS
- Weber Florence, 2006. Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul économique, in Coquery Natacha, Menant François et Weber Florence (dir.), *Ecrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris: Rue d'Ulm: 66-85
- Zelizer Viviana, 1994/2005. *La signification sociale de l'argent*, Paris: Le Seuil
- Zelizer Viviana, 2005. *The Purchase of Intimacy*, Princeton: Princeton University Press

Zelizer Viviana, 2006. Viviana Zelizer, « l'argent social ». Entretien avec Florence Weber, *Genèses*, 65: 126-137